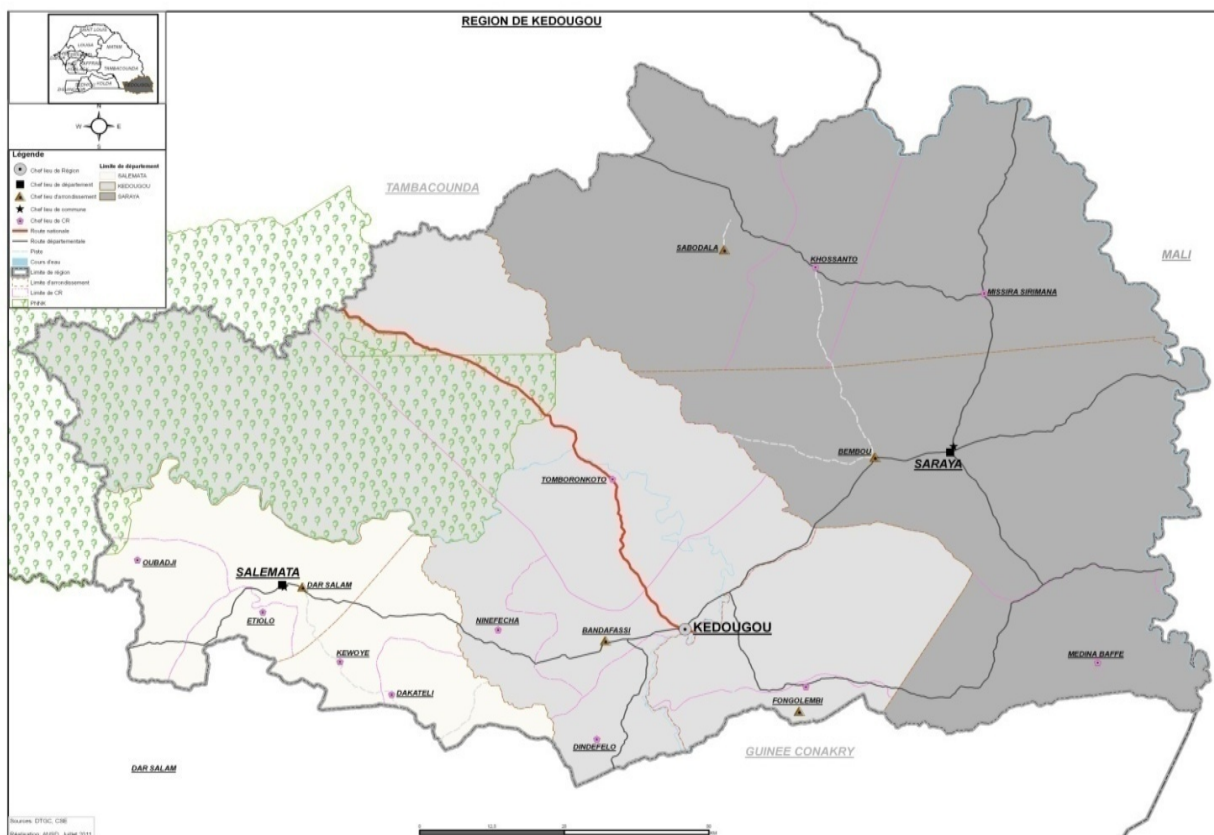




Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kédougou



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2012**

Août 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Ibrahima Silmang SENE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Assane THIOUNE
Adjoint du Chef du Service Régional	Moussa KEITA
Assistant Administratif	Namory MAGASSOUBA

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la statistique et de la Démographie de KEDOUGOU

Tél : (221) 33 985 19 32 – Email : Kedougou@ansd.sn

INTRODUCTION

L'urbanisation est un processus de concentration de la population et des activités dans les agglomérations de caractère urbain. L'habitat se définit comme étant l'ensemble des conditions, des faits relatifs à l'habitation, au logement. Il est un mode de peuplement par l'homme des lieux où il vit. La cartographie censitaire de la région donne en zone rurale un habitat dispersé en majorité et des hameaux assez distants de leur village d'appartenance du fait des montagnes ou des zones propices à la culture mais aussi des hameaux considérés comme « Diouras » dans les zones d'orpaillage.

Dans ce chapitre, l'analyse s'appuie d'une part sur les données recueillies par le Service régional en charge de l'urbanisme principalement sur les visas de branchement en eau et en électricité dans la commune mais aussi des autorisations de construire délivrées par la même structure et d'autre part sur les données de l'ESPS II.

II.1.1 URBANISATION

La région de Kédougou compte trois (03) communes que sont Kédougou, Salémata et Saraya. Elle est la région la moins peuplée mais aussi la moins urbanisée du Sénégal avec un taux d'urbanisation de 16% dû essentiellement au caractère encore rural des communes de Salémata et Saraya.

En dépit de quelques contraintes, la région dispose d'énormes potentialités, présageant un avenir prometteur sur le plan d'urbanisation. Sa position géographique très avantageuse en tant que la seule zone aurifère du pays, devrait lui conférer un rôle de zone d'échanges internationaux et permettre aux chefs-lieux de département de connaître un développement urbain et socioéconomique.

Toutefois, à l'exception de Kédougou, les communes de la région ne disposent pas encore de documents de planification urbaine devant contribuer à une gestion rationnelle de l'espace.

Pour le cas spécifique de la Commune de Kédougou, sa croissance démographique constatée ces dernières années induit, pour les populations, des besoins réels en termes d'espace pour l'habitat et pour la réalisation d'infrastructures publiques.

La Commune de Saraya bénéficiant du corridor de la route Kédougou – Moussala – Bamako souffre moins de son enclavement à cause du trafic routier. Par contre la Commune de Salémata reste encore enclavée surtout pendant la période hivernale. Ces Communes offrent plus de caractéristiques rurales qu'urbaines.

Pour le cas spécifique de la commune de Kédougou, sa croissance démographique constatée ces dernières années induit, pour les populations, des besoins réels en termes d'espace pour l'habitat et pour la réalisation d'infrastructures publiques. Cette situation pose la problématique de l'extension de la commune qui a presque épuisé ses réserves foncières.

Il s'y ajoute que les populations riveraines du fleuve se trouvent dans des zones non aedificandi, ce qui nécessite leur déplacement vers des lieux plus propices à l'habitation. Cela est d'autant plus nécessaire que les inondations récurrentes enregistrées dans la commune causent beaucoup de désagréments tant aux populations concernées qu'aux pouvoirs publics.

II.1.2 ENERGIE

Le taux d'électrification est très faible dans la région. Parmi les 19 collectivités locales seules les communes de Kédougou, de Salémata et de Saraya, ainsi que les villages chefs-lieux de communauté rurale de Fongolimbi, Bandafassi, Khossanto et Tomboronkoto disposent de l'électricité. Il faut souligner que seule la Commune de Kédougou est alimentée en permanence avec une puissance disponible de 1200 kW alors que la demande est à 1400 kW aux heures de pointe maximale. En conséquence il y a un déficit de production de l'ordre de 200 kW, ce qui explique les délestages récurrents surtout en période de chaleur.

Les communes de Saraya et de Salémata reçoivent l'électricité d'une façon irrégulière et en moyenne 12 h par jour (08 h à 12 h et de 17 h à 00 h).

L'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPSII 2010/2011) révèle que seuls 14,3% des ménages sont électrifiés là où le niveau national est à 56,2%.

Tableau 1.5 : Répartition des ménages selon le type d'éclairage

Type d'éclairage	KEDOUGOU		SENEGAL	
	Effectif ménage	Pourcentage	Effectif ménages	Pourcentage
Electricité (SENELEC)	2174	14,3%	843552	56,2%
Groupe électrogène	194	1,3%	4579	0,3%
Solaire	191	1,3%	25793	1,7%
Lampe à gaz	0	0,0%	3373	0,2%
Lampe tempête	636	4,2%	25993	1,7%
Lampe à pétrole artisanale	48	0,3%	10518	0,7%
Lampe rechargeable	5893	38,9%	390394	26,0%
Bougie	371	2,4%	95545	6,4%
Bois	409	2,7%	7072	0,5%
Autre	5183	34,2%	80380	5,4%
Nd	61	0,4%	12746	0,8%
Total	15160	100,0%	1499943	100,0%

Source : ANSD

Les potentialités et les contraintes majeures du sous-secteur sont présentées comme suit :

✚ **Les potentialités**

- Existence d'un potentiel énergétique solaire et hydrographique (projet du barrage hydroélectrique de Sambangalou)

✚ **Les contraintes**

- Faible couverture en énergie et irrégularité dans la distribution en milieu urbain et en milieu rural
- Insuffisance de personnel, d'infrastructure et d'équipements
- Lieu d'implantation inapproprié des centrales de Salémata et Kédougou

✚ **Solutions envisagées**

- Renforcer le niveau de production des centrales électriques dans les communes de Kédougou, Salémata et Saraya
- Renforcer la couverture énergétique en milieu rural
- Promouvoir l'énergie solaire
- Renforcer les structures en personnel technique
- Doter le secteur d'infrastructures et d'équipements adéquats
- Délocaliser les centrales de Salémata et Kédougou.

CONCLUSION

Le taux d'urbanisation de la région de 16% reste encore faible. Cependant avec le regain des activités aurifères, l'installation de nouvelles sociétés minières, des services étatiques, des services financiers, etc., la région risque d'offrir à moyen terme des perspectives démographiques sans précédent. La demande sociale dans la Commune de Kédougou qui devient de plus en plus forte, mérite une attention particulière. La forte demande en électricité dans la Région et plus particulièrement dans la Commune de Kédougou par rapport à l'offre de service risque d'être accentuée.